



Règlement Particulier du 12^{ième} Tournoi National
SENIORS et JEUNES de N2 à N-C
KIMBAD OLLIOULES
20 – 21 et 22 AVRIL 2019

N° d'autorisation : 1800004

1 - Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBAD sous la responsabilité des juges-arbitres : MARC Cédric Juge-Arbitre Principal assisté de Mr Régis GIBILY Juge-Arbitre Adjoint (0601712123). Il est ouvert à tous joueurs séniors (ou vétérans) **et** jeunes licenciés saison 2018/2019, venant des clubs de toutes les ligues affiliées à la FFBAD.

2 - Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement particulier. Les juges-arbitres ont la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur ou équipe qui ne le respecterait pas.
- Les joueurs, coachs et dirigeants s'engagent également à prendre connaissance et respecter **le code officiel de bonne conduite de la FFBAD** affiché dans les 2 salles durant la durée du 12^{ième} Tournoi du KIMBAD

3 - Tournoi ouvert sur 3 tableaux les 3 jours aux joueurs Séniors et vétérans (jeunes à partir de la catégorie d'âge minime (U13 au moins D7 en simple pas de limite de classement pour cadets et juniors)

Tableaux de Simple samedi ouverts à titre indicatif : N2/N3, R4/R5, R6/D7 - D8/D9 – P et N-C

Tableaux de Doubles dimanche et Mixtes le lundi (mais en + bien lire l'article 8bis)

*(A NOTER la possibilité également donnée à l'organisateur de hiérarchiser et donc scinder ou fusionner tout ou partie des joueurs ou séries en tenant compte du CPPH dans l'intérêt du jeu et des joueurs pour une **meilleure valorisation des tableaux ouverts** en ce cas les tableaux seraient dénommés ainsi **TOP A, TOP B, TOP C, TOP D,.....etc**)*

3 bis : **Tournoi également ouvert sur 2 tableaux jeunes** sur cette édition (pas de mixte) :

- SH et SD poussins/benjamins/minimes avec classement R6 maximum les tableaux se joueront le samedi
- DH et DD poussins/benjamins/minimes sans limite de classement se joueront le dimanche (avec minimum 5 paires /catégorie d'âge)

4 - Tarification : 1 tableau (19€) ou 2 (22€) et 3 tableaux 24€.

400 Joueurs maxi (adultes et jeunes) seront retenus sur les 3 jours !!!

Le tournoi sera doté de 3500 euros de récompenses **minimum** (montant pouvant être revu à la baisse proportionnellement au nombre d'inscrits payants si le nombre maximal est non atteint)

5 - Les matchs en phase de poules pour les Simples, les Doubles et les Mixtes, avec **partout 2 sortants/poule ET un maximum de poules de 4 dès qu'il y aura la possibilité de le faire**, puis tableau à élimination directe.

6 - **En cas de nombre d'inscrits trop élevé et pour tenir notre ENGAGEMENT MAJEUR = 2 sortants partout**, la règle suivante sera appliquée >

- priorité donnée aux inscriptions accompagnées de leur règlement, classées en fonction de la date d'envoi (cachet de la poste faisant foi). Nous acceptons pour donner plus de souplesse 2 envois successifs **d'un même responsable de club exclusivement et sur la fiche fournie par l'organisateur** (pas de feuille badiste par ex)

- Toutefois, le comité d'organisation se réserve le droit d'examiner et de retenir exceptionnellement toute inscription dans l'intérêt du tournoi (notamment pour compléter un tableau).
- Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser les joueurs n'ayant pas respecté le règlement ou l'éthique sportive lors des éditions précédentes de notre tournoi.

7- Les organisateurs se réservent le droit de scinder ou regrouper des séries dans un même tableau, ou d'annuler un tableau, si le nombre d'inscrits est insuffisant (au moins poule unique de 5).

8 – En simple : les joueurs s'inscrivent pour jouer dans le tableau correspondant à leur classement CPPH du moment, si celui-ci venait ensuite à évoluer à la hausse ou à la baisse il est tacitement reconnu que l'organisateur modifierait en conséquence l'inscription dans le tableau correspondant à la date de mise à jour du CCPH officiel qui sera celui du 04 avril 2019.

8 bis – En double au moins un des 2 joueurs doit avoir le classement du tableau convoité ex en N2/N3 un des joueurs devra être N2 ou N3etc et s'il y avait des ajustement à faire pour la taille des tableaux notamment et une meilleure valorisation de ceux-ci, l'organisateur pourrait tacitement repêcher (faire monter) ou descendre une paire ou plusieurs paires (mais ayant un CPPH équivalent ou homogène du tableau d'inscription concerné, en général l'organisateur veillera à ce que le meilleur CPPH ne soit pas > à 5.5 X à celui du plus faible) afin de ne pas dévaloriser chacun des tableaux définitivement ouverts (tableaux dénommés TOPs A, B, C, D, E ...etc en ce cas)

9 - En cas de défaillance d'un partenaire inscrit, celui-ci sera remplacé dans la mesure du possible par un joueur inscrit sur liste d'attente (ou étant sur place, il serait disposé à jouer) Afin de ne pas déséquilibrer les tableaux le choix du CPPH sera prépondérant dans le cas où plusieurs candidats pourraient prétendre à ce remplacement.

10 – Ayant quelquefois dû refuser des inscriptions lors de nos précédentes éditions du tournoi, et afin de satisfaire le plus grand nombre nous bénéficierons des 2 gymnases (12 terrains au total si besoin) de notre commune (avec prestations identiques, de plus nous nous efforcerons de mettre en place comme en 2017 et 2018 une navette même s'ils ne sont distants que d'1km)

La date limite d'inscription est fixée au **mercredi 3 avril 2019** par mail (ou courrier) mais pour les courriers leur réception valant aussi confirmation avec le paiement à l'ordre du **KIMBAD** devra être reçue maximum le 09/04 et **envoyée à Mr PRENGERE Jean-Louis 506 chemin d'Entre les Horts 83190 OLLIOULES**

- Le tirage au sort se déroulera lui le **10 avril 2019 (cpph du 4/04/19)**, envoi des convocations horaires au plus tard **semaine 15** aux responsables des inscriptions de chaque club (merci de communiquer 2 adresses de contact, lors de la demande d'inscription)

11 - Tout forfait **après tirage** des tableaux et envoi des convocations devra nous être signalé sans délai par tout moyen: internet ou par téléphone au 0601712123 (Régis GIBILY) afin de ne pas pénaliser les autres joueurs et pouvoir faire les modifications s'il y a lieu. Si l'organisateur ne peut pourvoir (numériquement) au remplacement le forfait ne sera pas remboursé au joueur (ou à son club).

12 – le volant officiel plume du Tournoi sera le **RSL GRADE3** (le tube sera à la vente sur place au tarif de 20€ ou tarif public LARDESPORT) pour tous les joueurs INSCRITS en cas de litige entre les joueurs seuls ces volants seront à utiliser. Les volants sont réputés être « à partage égal entre les joueurs » y compris pour les finales.

13 - Les matchs seront auto-arbitrés jusqu'aux finales où éventuellement des arbitres (ou faisant office) seront proposés par le comité d'organisation ou le juge arbitre. Cependant, tout joueur pourra faire appel au(x) juge(s) arbitre(s), à tout moment, le J/A aura alors toute latitude pour désigner un joueur non attendu pour un match dans l'heure qui suit (perdant du match précédent sur le terrain par ex voir éventuellement annexe à ce règlement affiché dans les salles)

14 - Une tenue de badminton, conforme à la circulaire de la FFBAD sera exigée sur les terrains.

15 - Les joueurs (paires) disposent de **3 minutes** (dit temps de préparation) pour débiter leur match ce temps est pris entre le 1er appel du match par la table de marque et le début du match (test des volants compris et fait dès l'arrivée sur le terrain). Passé ce délai et après un 2ième appel et 5 mns écoulées tout joueur (paire) non présent(e) sur le terrain pourra être pénalisé ou/et déclaré "forfait" par le juge arbitre.

16 - Rappel : les joueurs devront se faire pointer en arrivant dans leur gymnase et ce chaque jour.

A l'appel de leur match, ils iront chercher la plaquette, la vérifieront et iront sur le bon terrain avec tous les éléments nécessaires au bon déroulement de leurs matchs (volants, raquettes, bouteilles...).

Seuls les joueurs attendus, les 2 conseillers (maximum par joueur ou paire) sont autorisés sur le plateau sportif, ainsi que les membres de l'organisation et les officiels de terrain.

Les conseillers des joueurs devront se tenir assis sur les 2 chaises derrière le demi-terrain de leur(s) joueur(s).

17 - Tout volant touchant la structure ou une infrastructure du gymnase sera compté « let » au service (à remettre 2 fois), puis « faute », s'il touche en jeu il sera déclaré « faute ».

18 - Le temps minimum de repos entre deux matchs consécutifs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord de l'intéressé. Par conséquent les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif. Une fois le Tournoi commencé pour chaque discipline de chaque série / catégorie, les matchs peuvent être appelés jusqu'à une heure maximum avant l'horaire prévu sur l'échéancier présent à l'affichage.

19 - Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi devra en informer la table de marque et avoir obtenu préalablement l'accord du Juge-Arbitre en laissant ses coordonnées téléphoniques à la table de marque.

20 – **Contestations ou remarques sur le déroulement de la compétition:** seules seront recevables celles émanant du **responsable désigné par chaque club** pour les jours du tournoi et ceci auprès du Juge-Arbitre et de la table.

21 - Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort (voir règlement des forfaits). Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera, dans les délais impartis, les pièces justificatives à la Ligue PACA de Badminton

(contact@liguepacabad.org ou joachim.ulrich@wanadoo.fr).

22 - En application de la réglementation ministérielle sur l'accompagnement des mineurs, les joueurs doivent être accompagnés d'au moins un représentant majeur, désigné sur le formulaire d'inscription et présent pendant la durée de la compétition. Le représentant du joueur se doit d'être à ses côtés au moment du pointage des présents et de la vérification d'identité. Le juge-arbitre interdira la compétition aux joueurs se présentant sans représentant à la compétition. Si une délégation de responsabilité est donnée par le représentant légal à une autre personne majeure présente, celle-ci doit en attester par une lettre écrite remise au juge-arbitre lors du pointage des présents (article 2.14 du RGC) et demeurer dans le gymnase jusqu'au départ effectif du mineur.

23 – Tout joueur inscrit accepte (sauf s'il le dénonce dès son arrivée auprès de la table de marque) l'utilisation future de photos prises par l'organisateur (sur lesquelles il apparaîtrait) lors du déroulement du Tournoi.

24 - Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes ou autres incidents durant les 3 jours.

Règlement approuvé le 21 juillet 2018.

Bon TOURNOI à TOUS !!!

De la part du Comité d' Organisation

Mr MARC Cédric

J/A Principal

Mr GIBILY Régis

J/A adjoint

